



Moïse, à genoux sur le Mont Sinaï, reçoit la Loi sous la forme d'un livre. Haggadah, Ferrare, 1583, BNF

De l'esclavage à la liberté

Le don de la Loi à Israël

Les hébreux, conduits par Moïse, quittent l'esclavage auquel les avait réduits Pharaon. Cette libération est marquée par le don de la Torah, un événement fondateur qui matérialise dans l'histoire la promesse faite à Abraham. Dieu distingue ainsi le peuple juif des nations. Israël a pour vocation de garder la Torah. Le peuple élu devient, du même coup, témoin de la présence de Dieu auprès des païens.

Deutéronome, chapitre 4, v. 5-9

Moïse s'adresse à Israël :

- 5) Voici, je vous ai enseigné des lois et des ordonnances, comme l'Éternel, mon Dieu, me l'a commandé, afin que vous les mettiez en pratique dans le pays dont vous allez prendre possession.
- 6) Vous les observerez et vous les mettrez en pratique; car **ce sera là votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples, qui entendront parler de toutes ces lois et qui diront: Cette grande nation est un peuple absolument sage et intelligent!**
- 7) Quelle est, en effet, la grande nation qui ait des dieux aussi proches que l'Éternel, notre Dieu, l'est de nous toutes les fois que nous l'invoquons?
- 8) Et quelle est la grande nation qui ait des lois et des ordonnances justes, comme toute cette loi que je vous présente aujourd'hui?
- 9) Seulement, prends garde à toi et veille attentivement sur ton âme, tous les jours de ta vie, de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues, et qu'elles ne sortent de ton coeur; enseigne-les à tes enfants et aux enfants de tes enfants.

Source : Bible de Louis Segond